CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E17956** **VALABLE JUSQU'AU** **14/03/2027**

ÉDITÉ LE 02/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/03/1997

Raison sociale : CONSTRUCTION RENOVATION BALLANCOURT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/01/2025

Capital : 150 000

13 RUE DE L'ORME
91540 FONTENAY-LE-VICOMTE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY EVRY

Siret : 411 413 602 00037

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2105685

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 76945578

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 76945578

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 01 64 93 51 24 **Fax :** 01 64 93 73 38

Portable : 06 47 25 49 00

Responsabilité légale :
SAS DA CUNHA (830 312 005) / RODRIGUES DA CUNHA JOSÉ PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : crb7@wanadoo.fr

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 337 003 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	29	18/01/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/02/2026 09:58

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025